

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que La Société Nationale d'Investissement (SNI) représentée par son Président Directeur Général, monsieur Hassan Bouhemou, a déclaré le 30 décembre 2009, avoir acquis le 28 décembre 2009, sur le marché de blocs 19.299.596 actions Attijariwafa Bank, au cours unitaire de 215 dh, franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 5% et 10%.

Suite à cette transaction, la SNI détient directement 25.987.400 actions Attijariwafa Bank, soit 13,46% du capital de ladite banque.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils de participation précités, la SNI envisage de poursuivre ses achats des actions Attijariwafa Bank.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières